

Département du Val-d'Oise - Arrondissement de Sarcelles

VILLE DE SOISY-SOUS-MONTMORENCY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de membres

composant le conseil	33
en exercice	33
présents	26
présents par procuration	7
absent excusé	0

OBJET

Convention de partenariat avec le Comité Départemental Olympique et Sportif du Val d'Oise pour encourager l'accès à la pratique sportive et sensibiliser à l'Olympisme.

Le 31 janvier 2019, à 21 heures, le Conseil Municipal de Soisy-sous-Montmorency, dûment convoqué le 25 janvier 2019, par M. le Maire, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de M. STREHAIANO, Maire, Vice-président délégué du Conseil départemental.

PRESENTS : M. Surie, Mme Krawczyk, M. Vignaux, Mme Bonneau, M. Marcuzzo, MM. Verna, Barnier, About, Dachez, Mmes Umnus, Besnard, Fréret, M. Hurneau, Mme Fayol Da Cunha, M. Pillet, Mme Oziel, MM. Le Roux, Naudet, Mme Egrot, M. Morot-Sir, M. Hocini, Mmes Beas, Berot, Thierry, M. Desrivères.

PRESENTS PAR PROCURATION : M. Thévenot à M. Strehaiano, Mme Lardaud à Mme Umnus, Mme Bitterli à Mme Krawczyk, M. Pelerin à M. About, Mme Brassat à Mme Bonneau, Mme Dulas à M. Verna, Mme Guilloux à M. Naudet,

SECRETAIRE : Mme Oziel.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

095-219505989-20190131-DEL2019013113-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet 11/02/2019

Attachage : 11/02/2019

EXPOSE DES MOTIFS

Avec la désignation de Paris pour l'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024, la ville de Soisy-sous-Montmorency souhaite s'associer au Comité Départemental Olympique et Sportif du Val d'Oise (CDOS 95) afin de transmettre, partager et faire vivre les dimensions sportives et culturelles de l'Olympisme à l'ensemble de la population de la ville.

Ce partenariat a pour objectif d'encourager et de développer l'accès à la pratique sportive ainsi que de sensibiliser nos jeunes enfants aux valeurs de l'Olympisme.

La Ville de Soisy-sous-Montmorency et le CDOS 95 se rapprochent afin de construire un partenariat vecteur d'actions communes, de ressources humaines, pédagogiques, financières et de mise à disposition d'équipements sportifs.

Il est proposé au Conseil Municipal d'autoriser M. le Maire à signer une convention de partenariat avec le CDOS 95 pour une durée de 3 ans, renouvelable.

PAR CES MOTIFS

LE CONSEIL MUNICIPAL,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

CONSIDERANT qu'il est nécessaire de signer une convention de partenariat avec le Comité Départemental Olympique et Sportif du Val d'Oise,

CONSIDERANT que ce partenariat permettra d'encourager et de développer l'accès à la pratique sportive et de sensibiliser à l'Olympisme les habitants de la Commune,

VU le projet de convention de partenariat entre la ville de Soisy-sous-Montmorency et le Comité Départemental Olympique et Sportif du Val d'Oise,

VU l'avis de la Commission des Sports du 12 décembre 2018,

CT

**SUR le rapport de M. Naudet,
APRES en avoir délibéré,
A l'unanimité,
APPROUVE les termes de la convention de partenariat avec le CDOS 95,
AUTORISE M. le Maire à signer ladite convention.**

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

095-219506989-20190131-DEL20190131113-DE

Accusé certifié exécutoire

Reception par le préfet 11/02/2019
Affichage 11/02/2019

Pour le Maire empêché,
Le 1^{er} Adjoint,

Christian THEVENOT



Acte rendu exécutoire le

11 FEV. 2019